



EN VRAI, LE MINISTRE NE VEUT PAS NEGOCIER !

C'est dans un climat conflictuel que Stanislas GUERINI, Ministre de la transformation et de la Fonction publiques a présidé une réunion dédiée à l'organisation, aux conditions et aux environnements de travail.

Alors que ce dernier pourrait améliorer les conditions de vie et de travail de manière immédiate en créant les emplois nécessaires à la mise en œuvre des missions de service public et aussi en augmentant de manière significative la valeur du point d'indice, c'est par une fin de non-recevoir qu'il a répondu.

En effet, ce dernier continue de se prévaloir d'une « situation tendue » des finances publiques alors que des milliards d'euros sont mobilisés, sans contrepartie, au bénéfice des entreprises, des actionnaires et, des marchés financiers.

La CGT Fonction publique a versé de premières propositions à la discussion :

- La levée de l'austérité budgétaire, de l'austérité salariale, l'abandon d'un projet de loi qui se veut facilitateur des licenciements dans la Fonction publique ou encore une nouvelle montée en puissance de la rémunération au mérite, autant d'orientations qui dégraderont encore plus la qualité de vie et des conditions de travail des agent.es,
- La réalisation d'un bilan contradictoire sur les effets produits par toute une série de contre-réformes (LOLF, RGPP, MAP, AP 2022...), par les nouvelles modalités de gestion des personnels de type « Lean management », la réalité des décès, accidents de service et de travail, maladies professionnelles, ...
- Une réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire et avec les créations d'emplois nécessaires,
- Une organisation du travail mettant fin à l'exploitation, aux inégalités, discriminations et violences que subissent plus particulièrement les femmes.

La CGT a par ailleurs proposé de recourir à l'expertise pour produire le savoir nécessaire sur ce qu'est le travail aujourd'hui dans la Fonction publique, dans un contexte où la charge de ce dernier devient sans cesse de plus en plus insupportable.

Force est de constater que le Ministre aura surtout cherché à se prévaloir d'un consensus qu'il n'aura en aucune manière obtenu de la CGT.

Bien qu'il n'ait pas répondu à nos propositions, le ministre a quand même dû concéder l'impossibilité de conclure la réunion, même s'il prétend, de façon non sérieuse, conclure un accord de méthode et un accord sur le fond en huit mois.

Montreuil, le 02 mai 2024